

Chaud, chaud NAO !

Sous pression, la direction a revu à la hausse les augmentations collectives. Et s'il n'y avait pas eu une intersyndicale réduite à seulement 2 syndicats, certainement aurions-nous obtenu mieux. C'est en tout cas la preuve que le rapport de force porte ses fruits.

La CGT a contribué à mettre en place ce rapport de force en communiquant auprès des salariés ; ainsi les organisations représentatives ne pouvaient les décevoir. En témoigne la communication piquante (lire l'article « règlement de compte à OK La Mondiale ») de nos camarades CFDT et FO qui est une forme de reconnaissance de nos actions. En effet, on agace ce lorsque l'on agit.

Au final, c'est :

- ✓ < À 35 000 € : + 1,5 %
- ✓ de 35 001 € à 45 000 € : + 1,2 %
- ✓ de 45 001 € à 65 000 € : + 0,8 %

Mais avec une inflation à 1.8%, une baisse de charge sans précédent, le compte n'y est pas. Surtout, il faut 18 mois d'ancienneté pour en bénéficier ! Comment un syndicat peut signer ce genre d'accord qui n'a pour seul objectif que d'exclure les plus précaires ? ! Et demain ? ! Il faudra combien ? 5 ans, 10 ans d'ancienneté !!!

Quel beau message pour les nouveaux entrants !

Résultat, seuls 1330 salariés font partie des heureux bénéficiaires.

A la CGT, inventons la couleur !

Dans la foulée de l'article sur les moyens syndicaux, vous souhaitez des tracts en couleurs. Le manque de moyen nous oblige à une qualité de papier classique et au noir et blanc.

Pour plus de confort, vous pouvez retrouver les infonews en couleur sur notre site.

Sachez tout de même qu'André Renaudin était **vert de rage** à la réception de notre courrier, que le top management commercial, passé complètement à côté de sa réforme manque de **matière grise**, que la direction générale **broie du noir** dans la crainte de la représentativité future de la CGT et que nos camarades de la CFDT et de FO, **rouges de colère**, riront **jaune** à la lecture de notre infonews !

La CGT pas très écolo ?

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous écrire à cgt.lamondiale@gmail.com.

Un des messages nous a particulièrement interpellé puisqu'il souligne que la distribution de tract CGT permet enfin d'avoir des informations de qualité mais que la méthode n'est pas responsable écologiquement.

Nous ne savons pas ce qui pollue le plus : un courriel diffusé largement ou la distribution de tract. Ce que nous savons, c'est que la direction nous y oblige car elle interdit formellement l'envoi de communication syndicale par mail sauf si vous vous abonnez aux infonews ou si vous nous demandez de vous envoyer des informations.

Notre section syndicale est composée de salariés qui ont aussi une fibre écolo et nous espérons vivement qu'à l'heure du digital, la direction infléchira rapidement sa position.

Cette question nous permet de faire une digression en toute transparence sur les moyens syndicaux :

- ✓ Fortes de nombreux élus au CE, à l'instance unique, de délégués syndicaux... Les 3 organisations représentatives bénéficient de milliers d'heures de délégations pour préparer les dossiers, rencontrer les salariés, écrire des tracts, se déplacer sur les sites.

Pour la CGT, non représentative, c'est... 4H00 par mois ! Pas une minute de plus !

- ✓ Ces organisations participent aux réunions et aux négociations. Elles ont ainsi accès aux documents confidentiels que fournit la direction.

La CGT n'a pas accès à ces informations !

- ✓ Les organisations peuvent organiser des réunions d'informations syndicales sur les sites.

Pour la CGT, c'est interdit !

- ✓ Coté trésorerie, ce sont les cotisations des adhérents qui permettent d'animer la section syndicale.

Jeune section, nous ne possédons pas de trésor de guerre !

- ✓ Certainement ne le savez-vous pas, mais chaque année, la direction subventionne les syndicats proportionnellement aux résultats des élections :

L'enveloppe n'est pas extensible et on comprend donc mieux l'agacement de certains si demain il faudra partager le gâteau.

- ✓ Ces sommes sont indispensables à la vie syndicale et sont communiquées en toute transparence sur le RDG.

Ne soyez pas surpris, pour la CGT c'est... 0€.



La direction commerciale n'a pas réussi à fourguer sa camelote

On nous avait promis la formule magique ; nos commerciaux allaient enfin pouvoir reconquérir et gagner ! Ils allaient travailler de concert avec leurs homologues du MDE (AG2R) dans une harmonie sonnante et réverbérante !

Hélas, après plus d'un an de présentations laborieuses du projet dans les instances, c'est le ratage complet. Une réforme purement comptable, sans ambition et qui ne donne aucun moyens (rémunérations, produits...) supplémentaires à nos commerciaux. Pour un tel résultat, il aurait mieux valu se mettre en ordre de marche avec la MATMUT. Sans surprise, l'instance unique et le CE ont remis un avis défavorable.

Si c'est à l'aune des ventes que l'on reconnaît le bon commercial, la direction commerciale a perdu la martingale !

Une plume... de plomb

« IL » a prit sa plume pour nous répondre. « IL » c'est notre directeur général. Nous lui avons écrit en janvier et depuis pas de nouvelle, à croire que la MATMUT avait déjà pris les commandes. Nous sommes rassurés. Rassurés ? Quoique ! Nous vous invitons à prendre connaissance de la réponse de Monsieur Renaudin sur notre site.

Celle-ci fait suite à notre interrogation sur les modalités de versement de la prime « macron ».

Il nous répond que cela s'inscrit en cohérence avec les pratiques habituelles de l'entreprise. C'est cocasse. Nous l'interrogeons sur un fonctionnement obsolète, et il nous répond « **On a toujours fait comme cela** ». C'est un bien bel argument que les syndicats pourront utiliser pour dénoncer les prochaines réorganisations : « Pourquoi changer, on a toujours fait comme cela ! ».

Plus inquiétant est le rappel que chaque collaborateur choisit librement sa modalité de temps de travail. Mais beaucoup (90% des temps partiels sont des femmes) choisissent en fonction des places en crèche, de la disponibilité des grand parents les mercredis, du temps de transport pour récupérer les enfants à l'école, de la fréquence des trains...

Pour conclure, notre DG a une pensée pour les familles monoparentales pour nous expliquer l'équité du calcul.

Selon l'INSEE, 82% des familles monoparentales sont constituées d'une mère avec enfants, 20% sont considérées comme pauvres.

Conclusion, la CGT n'a pas la même appréciation de l'équité. Pour notre DG, distribuer une somme d'argent équitablement, c'est la partager en parts égales en ajoutant des critères discriminants.

Pour la CGT, distribuer une somme d'argent avec équité, c'est la répartir en tenant compte des besoins de chacun.

Avec un index égalité femmes/hommes de 89/100 le GIE La Mondiale se classe à la 14^e place selon l'Argus de l'assurance. Pas de quoi pavoiser ! Mais là on parle d'égalité et non d'équité

Intéressement : le 11, chiffre porte bonheur ?

C'est le 11 avril que nous connaissons le montant de l'intéressement. Est-ce que ça serait une année de référence comme l'a martelé notre DG lors de la conférence de presse de présentation des comptes ? Nous l'espérons, d'autant que le calcul a changé suite à la mise en place d'un nouvel accord.

A suivre donc sur tous les sites syndicaux. Promis, nous ne dégrainerons pas les premiers...

NAO : Règlement de compte à OK La Mondiale !

Nos petits camarades CFDT et FO nous ont égratigné dans leur dernière communication (*en italique leurs propos*).

Il nous faut rétablir quelques vérités afin que chacun se calme pour une campagne électorale de haut niveau, basée sur des engagements pour les collaborateurs et non sur le dénigrement d'autres syndicats. Ayons toujours à l'esprit que l'adversaire c'est la direction générale : jamais un syndicat qui défend les droits des salariés :

« Nous sommes régulièrement attaqués par une nouvelle organisation syndicale non représentative du personnel : la CGT ... »

Avant d'écrire une telle ineptie relisez nos infonews en ligne sur www.cgt-ag2r/tag/la-mondiale. Dans la dernière, nous avons cité la CFDT et FO pour dire qu'ils avaient pris... une heureuse initiative. CGT, pourquoi es-tu si méchante !

« Nous acceptons la critique mais il y a des propos que nous ne pouvons accepter. Nous ne souhaitons pas entrer dans des querelles syndicales puérites et totalement inutiles »

Ça fait un peu « c'est celui qui le dit qu'il y est » non ?

Personne n'est dupe, après 15 ans d'inaction et de renoncements successifs, il est normal de communiquer en s'appropriant une victoire, si mince soit-elle ; mais la façon de le faire n'est pas très fairplay.

Pour la CGT, le message est simple. Nous construisons une alternative à ce que les syndicats, actuellement représentatifs, proposent. Nous ne cherchons à prendre la place de personne parce que nous pensons que le pluralisme syndical est une richesse pour les salariés car il complique les marges de manœuvre de la direction.

Nos propositions, c'est de garantir l'emploi, d'améliorer les rémunérations, de redonner du sens au travail, d'obtenir des formations qualifiantes pour s'assurer une évolution professionnelle, d'interroger la charge de travail, de redonner aux managers des moyens d'exercer correctement leurs missions, de stopper l'urgence incessante.

Et si à la suite des prochaines élections La CGT devient représentative, ce sont ces engagements que nous soutiendrons AVEC les autres syndicats !



Secrétariat général : Ça passe

Dans le cadre du rapprochement avec la MATMUT, commence à se dessiner l'organisation macro des directions de demain. Devant les instances sont passés l'audit interne, l'engagement sociétal, l'épargne et les services bancaires... Le secrétariat général est lui aussi passé sous les fourches caudines des instances. Les organisations syndicales ont, à juste titre, donné un avis favorable. Il était, selon nous, important que ce soit l'actuelle directrice AG2R LA MONDIALE qui reste aux commandes de cette direction au vu de la sensibilité des dossiers de son périmètre. Pour autant, nous espérons que ce sera l'occasion de palier au turnover côté juridique et il faudra interroger la charge de nos collègues qui travaillent pour les instances.

Sur l'ensemble des directions, les réorganisations ne doivent pas être des usines à gaz pour satisfaire aux uns et aux autres, mais bien porteuses de sens avec l'objectif d'améliorer les process afin de diminuer la charge de travail des salariés. C'est un impératif !!!